

TROISIEME CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR
LES PAYS LES MOINS AVANCES

Bruxelles, 14-20 Mai 2001

Mémoire présenté

par

**LE GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE FEDERALE
ISLAMIQUE DES COMORES**

NOTE

Les vues exprimées dans ce Programme d'Action sont celles du Gouvernement qui l'a présenté. Le document est reproduit sous la forme et dans la langue dans lesquelles il a été reçu. Les appellations employées dans le document et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

A/CONF.191/CP/30

TROISIEME CONFERENCE DES NATIONS SUR LES PAYS LES MOINS AVANCES

Bruxelles, 2001, 14 – 20 Mai

**Présentation du
GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE
ISLAMIQUE DES
COMORES**

Version provisoire

**PROGRAMME D'ACTION POUR LE DEVELOPPEMENT DES COMORES
2001 – 2010**

Mars 2001 – 03 – 29

Note :

Ce rapport a été préparé par la Direction Générale du Plan, après consultations avec les membres du Comité Préparatoire National constitués d'experts des Ministères de la Production, des Transports, de l'Equipement, des Finances du Budget, du Plan, des Affaires Etrangères, de la Santé, de l'Organisation Patronale Comorienne (OPACO), de l'Organisation Comorienne de Vanille (OCOVA), de l'Association pour la Promotion du Secteur Privé (APSP), du Syndicat National des Agriculteurs et du Commerce (SNAC), de l'Union des Chambres de Commerce et de l'Industrie (UCCIA), du Programme Régional Intégré de Développement des Echanges (PRIDE), de la Banque Centrale, du Réseau Femme et Développement, de l'Union des épargnants ruraux (SANDUK), avec l'assistance technique de l'Union Européenne à travers l'Unité Technique de Gestion auprès de l'Ordonnateur National (UTG).

Le présent rapport a été approuvé par le Conseil des Ministres. Néanmoins ,il reste provisoire étant donnée que la rédaction de ce rapport n'a pu respecter toutes les étapes qui doivent être suivies dans un tel exercice notamment la validation technique au niveau de chaque île qui permettrait de s'assurer que toutes les spécificités sont bien prises en compte dans l'élaboration des stratégies à mettre en œuvre. Le Gouvernement comorien se réserve, donc, le droit d'amender le document présent aux fins d'amélioration.

SOMMAIRE

INTRODUCTION	4
PARTIE I : PERFORMANCE DANS LES ANNEES 1990	5
1) Le Programme d'Ajustement Structurel et Croissance économique	6
2) Le Programme d'Ajustement Structurel et le Commerce Extérieur	7
3) Le Programme d'Ajustement Structurel et la Balance des paiements	8
6) Le Programme d'Ajustement Structurel et la pauvreté	9
II PARTIE : CONTRAINTES	10
1) Les Contraintes domestiques	10
a) Les problèmes relatifs à l'instabilité politique	10
b) Infrastructure inadéquate	10
c) Economie peu compétitive	11
d) Secteur privé limité au commerce des produits importés	11
e) Capacités de production quasi inexistante	12
f) Bonne gouvernance (démocratie, droits de l'homme)	12
g) Intégration de la femme	12
h) Ressources humaines	13
i) Pression démographique	13
j) Secteur agricole en récession	14
k) Le tourisme	15
2) Les Contraintes extérieures	15
a) L'Aide Publique au Développement (APD)	15
b) Le transfert de la diaspora	16
c) Le Poids de la dette extérieure	16
d) L'accès au marché pour les biens et les services	17
e) L'Investissement Direct Etranger (IDE)	17
La situation actuelle aux Comores	18
3^{ème} Partie: PROGRAMME D'ACTION 2001 - 2010	19
1 ^{er} Phase: Programme de Reconstruction et Réconciliation Nationale (2001 -2002)	19
a) Contexte du PRRN	19
b) CONTENU DU PRRN	20
1) Réduction de la pauvreté	20
2) Appui au secteur économique et financier	20
3) Bonne Gouvernance	21
4) Appui à la décentralisation	21
2 ^{ème} Phase: Stratégie de croissance économique (2002-2010)	22
A) Mise en valeur des potentialités économiques	22
1) L'agriculture	22
a) La production vivrière	24
b) La pêche	25
c) L'élevage	26
d) les cultures de rentes	26
2) Le Tourisme	27
3) Le secteur privé (manufacturier, transformation, ..etc)	28
4) Le commerce	28
B) L'environnement économique des opérateurs	28
1) Les Infrastructures	29
a) Programme Routier	29
b) Programme de transport aérien	29
c) Programme de transport maritime	29

<u>2) Les services Publics (voir contraintes privés, compétitivité)</u>	30
<u>3) Stabilité macroéconomique</u>	31
<u>C) L'environnement institutionnel et social</u>	31
<u>1) Bonne gouvernance et environnement juridique</u>	31
<u>2) Intégration de la femme</u>	31
<u>3) Ressources humaines ou formation</u>	31
<u>4) Pression démographique</u>	32

INTRODUCTION

L'économie comorienne est une économie de subsistance héritée de la colonisation. Elle est très peu productive et tire ses principales ressources de l'exportation des produits agricoles de rente. Sans aucun doute elle a atteint ses limites car nos exportations de produits de rente ont amorcé une tendance à la baisse ces dernières années. Ainsi, en 1969, nous exportions 1,3 milliards de Fc contre 2,1 milliards d'importations. En 1989 (soit vingt années plus tard), nos exportations avaient atteint 5,7 milliards. Aujourd'hui (trente années après), nous n'exportons plus que 3,7 milliards de Fc (1998). Et pendant ce temps, nos importations continuent à augmenter jusqu'à atteindre 20 milliards de Fc(1998).

Les ressources issues de nos exportations ne peuvent plus à elles seules financer nos importations (seulement 8,5% de couverture), c'est ainsi que les transferts privés et publics deviennent une ressource de première nécessité. Les transferts privés représentent près 30 milliards de Fc par an selon une étude faite par Matisse¹. Quant aux transferts publics, à dominance d'aides publiques au développement, ils ont atteint 10 milliards en 1998. Notre système économique actuel fonctionne grâce à trois leviers: Les exportations des produits de rente, l'aide internationale et le transfert de fonds des privés (majoritairement de la diaspora comorienne de France). Chacun de ces leviers a un avenir incertain: les exportations font face à la dévalorisation des produits de rente, l'aide publique suit une tendance à la baisse, le transfert de la diaspora risque de diminuer avec la deuxième génération.

¹ *Perspectives de développement aux Comores*

PARTIE I : PERFORMANCE DANS LES ANNEES 1990

L'évolution économique des Comores ces trois dernières décennies peut être résumée en deux termes: «**stagnation et récession**».

- Une stagnation dans la structure de la richesse: l'économie comorienne est à dominance agricole. Durant ces trente dernières années, le secteur agricole demeure dominant, même si la part de celui ci a diminué de 10% au bénéfice du tertiaire (spécialement représenté par le commerce).
- Une récession en terme de bien être de la population: Le PIB par tête en terme constant est passé en trente ans de 146 000 Fc /tête en 1969 à 133 938 Fc/tête en 1999² ; Soit une détérioration de 8 % du niveau de vie de la population.

	1969	1979	1989	1999
Primaire (Agriculture, Elévage, Pêche)	50%	41%	40%	41%
Secondaire (Industrie, Bâtiment, Électricité)	17%	14%	10%	11%
Tertiaire (Commerce, Services, Banques / Assurances, Administration)	33%	45%	50%	48%
Produit Intérieur Brut courant	7 183	21 386	63 397	86 459
Produit Intérieur Brut Constant (1990)	39 359	44 095	64 823	72 193
Population	269 770	324 374	424 055	539 000
PIB par tête au prix courant	26 626	65 930	149 501	160 406
PIB par tête au prix de 1990	146 000	135 938	152 864	133 938

L'économie comorienne longtemps dominée par l'agriculture n'a pas beaucoup évolué durant ces dernières décennies. Elle est caractéristique d'une économie sous développée, avec un secteur primaire dominant (41%), un secteur secondaire embryonnaire (11%) dont l'industrie ne représente que 3,7 %, et enfin un secteur tertiaire dominé par le commerce des biens importés (47%).

Le secteur primaire dominé par l'agriculture représentait la moitié de la richesse du pays il y a trente ans (50% du PIB). Toujours dominant, sa part dans le PIB a régressé au bénéfice du tertiaire; ainsi, actuellement, le primaire constitue 41% du PIB. Cependant dans les années 1990, aucune modification significative n'a été enregistrée dans la structure. La croissance annuelle de ce secteur se situe entre 1,5% et 2%.

Le secteur secondaire, généralement assimilé au secteur des transformations comporte une industrie représentant moins de 5% du PIB. Ces industries composées de boulangeries, menuiseries ressemblent plus à de l'artisanat qu'à une industrie ; la part du secteur secondaire dans le PIB a aussi régressé durant ces trente dernières années passant de 17% à 11%. Ce secteur a enregistré un accroissement de 2,3% par an durant cette dernière décennie.

Le secteur tertiaire ou secteur des services est largement dominé par l'activité commerciale ;c'est Un commerce de produits importés. Cette activité commerciale en forte expansion a favorisé la croissance progressive du volume des importations accentuant ainsi le déficit commercial. Malgré les potentialités touristiques du pays liées à ses patrimoines naturelles, culturelles, et historiques, le tourisme n'est pas suffisamment développé. Seulement 24 000 arrivées en 1998 contre 150 000 arrivées aux Seychelles durant la même période.

² Au prix constant de 1990. On suppose ici que les prix n'ont pas changé en 30 ans et que la structure de prix est la même qu'à celle de 1990 (Source: Direction de la statistique/PNUD)

La part du secteur tertiaire dans le PIB est passé de 33% à 48% durant les trois dernières décennies. C'est un secteur en pleine croissance dont l'activité la plus pratiquée est le commerce des produits importés ; la croissance moyenne est de 3% par an.

Les investissements publics massifs des années 1980, en grande partie financés par de l'emprunt extérieur avaient certes engendré une forte croissance durant la période considérée, mais ils ont beaucoup alourdi le service de la dette dans les années 1990. Durant cette période, les charges de l'Etat avaient augmenté à un rythme disproportionné comparativement aux recettes ; le déficit primaire représentait - 6 % en 1990 ; les exportations de biens ne couvraient plus que 39 % des importations en 1990 contre 71% en 1976. C'est dans ce contexte de dégradation globale des principaux indicateurs économiques que les Comores ont contracté pour la première fois dans leur histoire en décembre 1991, un Programme d'Ajustement Structurel (PAS) d'une durée de trois ans avec le FMI/BM. Un Programme dont l'objectif principal était le rétablissement des grands équilibres macro économiques à travers un assainissement des finances publiques et une politique de change.

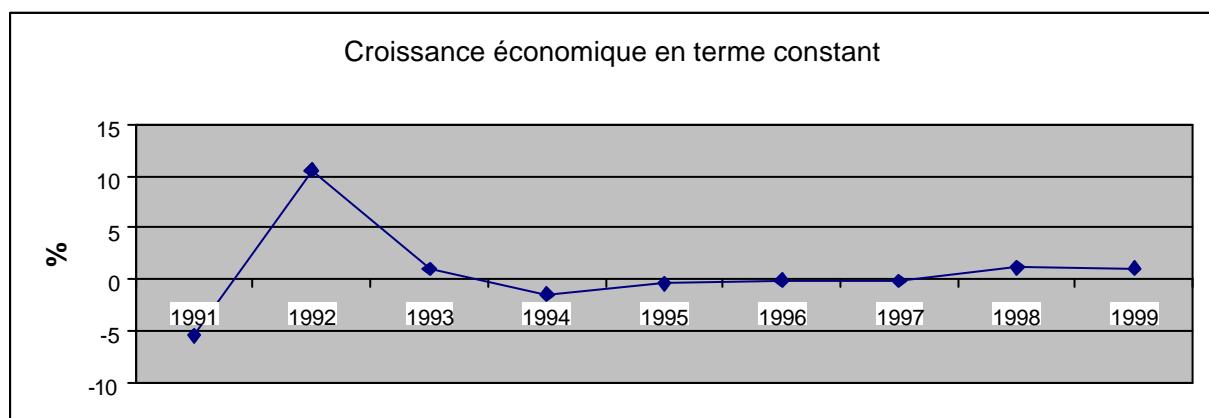
1) Le Programme d'Ajustement Structurel et Croissance économique

Durant la période du PAS, le pays avait bénéficié d'une Facilité d'Ajustement Structurel qui lui a permis de combler le déficit budgétaire. Le PAS avait cependant beaucoup plus de répercussions sociales négatives avec près de 3000 agents de l'Etat licenciés ou ayant pris le départ volontaire, sans aucune autre alternative d'emploi.

En millions Fc courant

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999
Agriculture, élevage, pêche	27492	27635	28385	29044	32737	35499	35065	34911	35387	35501
Industries	2932	2909	3195	3340	3595	3614	3313	3269	3276	3273
Électricité, gaz, eau (*)	841	710	797	889	1211	1332	1261	547	1199	1318
Bâtiment et travaux publics	2210	2903	4227	4852	5449	5422	5126	5011	5179	5204
Commerce, hôtels, bars, restaurant	18057	18653	19807	21525	22428	21868	21467	21416	21864	22293
Banques Assurances AI SRE(*)	3175	3166	3395	3452	3708	3743	2693	2679	3034	3063
Transports et Télécommunication	2921	2881	3143	3394	3595	4602	4351	4332	4457	4453
Administrations publiques (**)	11750	12207	10413	9669	12681	12418	11547	11598	12196	11972
Autres services	399	426	459	487	417	479	413	434	426	423
- prod bancaire)(*)	1703	1820	1977	2024	2082	2165	2055	1867	1350	1041
Total PIB au prix courant	68074	69670	71844	74628	83739	86812	83181	82331	85668	86459
Croissance économique courant		2,3	3,1	3,8	12,2	3,6	-4,1	-1	4	0,9
Total PIB au prix constant	68074	64390	71237	71997	70965	70659	70609	70544	71390	72193
Croissance économique constant		-5,4	10,6	1	-1,4	-0,4	-0,07	-0,1	1,2	1,1

Le PAS n'a, en fin de compte, pas engendré les effets escomptés sur l'économie. En terme réel, l'économie avait connu une forte croissance en 1992 due principalement à une baisse du déflateur du PIB, et non à une augmentation significative de la production. A partir de 1993, l'économie n'a connu que des récessions en terme réel.



La dévaluation de 50% du Franc comorien par rapport au Franc Français intervenue en Janvier 1994 s'est totalement répercutee sur les prix et salaires dans le privé. La relance ou diversification des activités en substitution des importations généralement observées en période de dévaluation n'a pas eu lieu. On observe ainsi une rigidité de la production vis à vis de la politique de change.

2) *Le Programme d'Ajustement Structurel et le Commerce Extérieur*

La dévaluation de 1994, loin de contribuer à la relance des exportations a eu un effet contraire, à savoir une baisse de -27% de la valeur des exportations. De même les importations en valeur et en volume ont augmenté à partir de 1994. La dévaluation n'était pas suffisante pour rétablir la compétitivité au niveau mondial.

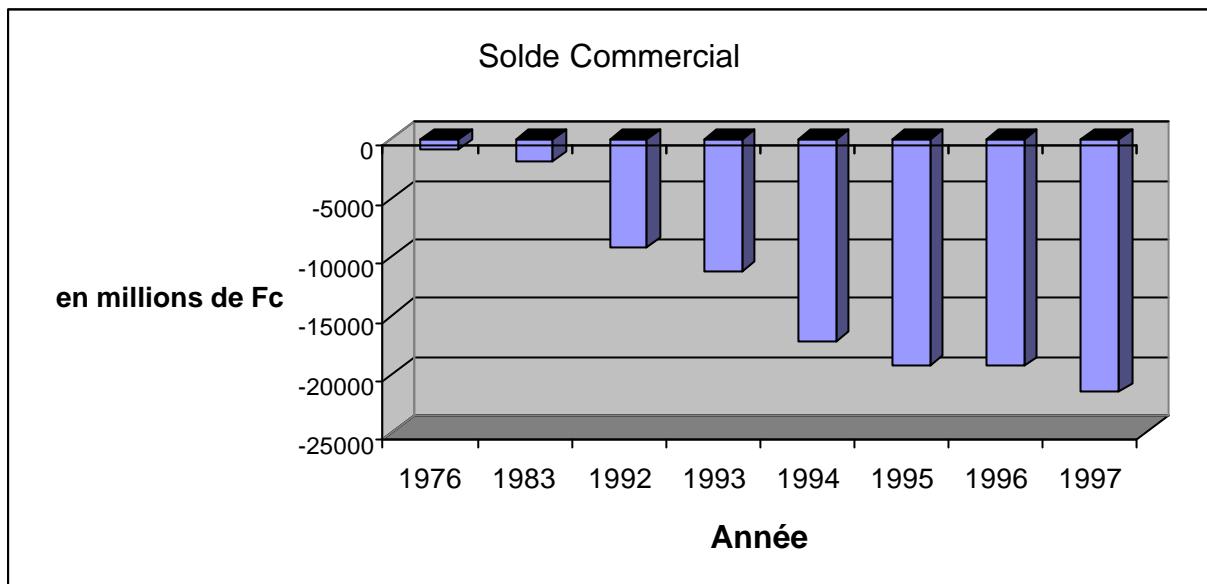
En effet, depuis la période coloniale jusqu'aujourd'hui, l'économie comorienne s'était toujours basée sur la production et l'exportation de quatre produits de rentes (Vanille, Girofle, Ylang - Ylang, Coprah). Ces quatre produits représentent plus de 90% des exportations totales. Avec le vieillissement des cocotiers, et la chute des prix mondiaux du coprah, l'exportation de ce dernier a cessé. Au début des années 1990, il ne restait plus que trois principaux produits de rentes (Vanille, Girofle, Ylang - Ylang).

Evolution du Commerce extérieur³
en millions de Fc

Période	1976	1983	1992	1993		1994 (dévaluatio n)		1995		1996		1997	
				En tonne s	Valeur	En tonne s	Valeu r	En tonne s	Valeu r	En tonne s	Valeu r	En tonne s	Valeu r
Exportations:													
Vanille	465	2618	4844	283	4716		2767		2406		1091		1119
Ylang Ylang	619	556	1273	36	764		812		867		649		715
Girofle	813	3181	127	1565	267		471		137		219		355
Coprah	123	64											
Autres	205	1000	419	217	5964		286		795		537		430
Total Exportations	2225	7419	6663	2276		3148	4336	1076	4205	1744	2496	2390	2619
Part des produits de rentes (%)	91	86	94	96		93		81		79		84	
Importations	3118	9274	15901	144507	17252	11927 6	21603	14695 1	23406	98500	21832	13268 1	24172
Solde Commercial	-893	-1855	-9238	-11288		-17268		-19200		-19335		-21552	
Taux de couverture	71,3	80	42	35		20		18		11		11	

Les prix concurrentiels pratiqués par Madagascar sur la vanille ont sérieusement affecté les exportations de vanille comoriennes (principal produit d'exportation du pays autrement dit principale richesse). Les exportations de vanille s'élevaient à 4,7 milliards Fc en 1993, elles ont chuté de -42% en 1994 (année de la dévaluation) et ne représentent plus que près de 1 milliard de Fc en 1997. Cet effondrement des exportations de vanille a entraîné une chute des exportations des biens qui durant la même période (1993 à 1997) est passé de 6 milliards à 2,6 milliards. Pendant ce temps, les importations n'ont cessé d'augmenter entraînant ainsi une détérioration de la balance commerciale passant de 1,8 milliards de déficit en 1983 à plus de 21 milliards de déficit commercial en 1997.

³ Les données de 1998 et 1999 ne sont disponibles pour l'ensemble des 3 îles compte tenu de la crise séparatiste de l'île d'Anjouan



Contrairement à ce qu'on pouvait s'attendre d'une dévaluation, celle de 1994, n'a pas eu d'effet négatifs sur les importations en volume ni un impact positif sur les exportations en valeur. Cela est dû tout simplement au fait que les exportations du pays souffrent d'une non - diversification et d'une non compétitivité des produits de rente. Etant donné que Madagascar pratique des prix fortement concurrentiels, la dévaluation n'a pas suffit pour entraîner une hausse des exportations. Actuellement, les exportations ne couvrent plus que 11 % seulement des importations contre 71 % il y a vingt ans (1976).

3) *Le Programme d'Ajustement Structurel et la Balance des paiements*

La détérioration de la balance des paiements s'est accrue ces dernières années avec l'accroissement du déficit commercial et la baisse relative de l'aide publique au développement.

En 1993 (*l'année d'avant la dévaluation*), la balance globale était positive grâce à une aide publique assez importante (plus de 14 Mds de Fc). L'année 1994 (année de la dévaluation) a été marquée par une forte dégradation de la balance commerciale. En effet, les importations ont presque doublé, pendant que les exportations continuaient à chuter, entraînant une position négative de la balance globale et ceci malgré l'importance de l'aide publique accordée au pays cette année là (14 milliards de Fc). On note une baisse tendancielle de l'aide publique au développement. En 1996, elles ont été réduites de 39% par rapport à 1994.

(en millions de Fc)

	1992	1993	1994	1995	1996
Balance des comptes courants	- 3798	4422	- 3564	- 7093	- 6555
<i>dont</i>					
<i>Balance Commercial</i>	- 9741	- 7916	- 14 154	- 15 790	- 16 404
<i>Balance des services</i>	- 5959	- 4509	- 6493	- 5361	- 3858
<i>Transferts Privés</i>	1314	3021	2961	3260	5109
<i>Transferts Publics</i>	10618	14126	14122	10798	8598
Compte du Capital	- 1878	- 2975	- 1031	1701	4071
<i>dont</i>					
<i>Investissement Direct</i>	- 383	54	167	333	360
<i>Emprunts nets Longs et Court T</i>	1016	- 485	- 357	481	- 2798
<i>Crédits Commerciaux</i>	730	- 416	1653	484	59
<i>Banques de dépôts</i>	300	392	692	- 684	- 44
<i>Transferts nets des Capitaux à CT</i>	- 3037	2520	- 3186	1088	6494
Balance Globale	- 5172	1447	- 4596	- 5392	- 2484

Source : Banque Centrale

Les transferts privés principalement en provenance de la diaspora comorienne vivant en France constituent une bouffée d'oxygène sur l'économie nationale. Ils ont beaucoup augmenté ces derniers temps, avec surtout la demande sociale de plus en plus forte dans le domaine des festivités traditionnelles(grands mariages) et des participations communautaires dans le développement. Les statistiques officielles de la Banque centrale ne comptabilisent pas la totalité des transferts privés dans la mesure où une partie non négligeable emprunte d'autres circuits non bancaire. On estime actuellement ces transferts à plus de 10 milliards de FC (soit le double de ceux comptabilisés par la Banque Centrale).

Aucune amélioration de la balance des paiements n'a encore été enregistré depuis la mise en place du Programme d'Ajustement Structurel (PAS) jusqu'alors. Celle - ci demeure toujours déficitaire et place les Comores dans une position de dépendance permanent vis à vis de l'extérieur.

6) Le Programme d'Ajustement Structurel et la pauvreté

Avec un PIB par tête de 176 000 Fc, les Comores se classent parmi les pays les plus pauvres de la planète.

Le seuil de Pauvreté absolu en matière de consommation tel qu'il a été défini aux Comores selon les normes de la Banque Mondiale est de 457,33 FC par jour et par personne, soit une consommation annuelle de 164 640 Fc. Nous pouvons alors noter qu'en moyenne la population de l'île d'Anjouan vit actuellement en dessous du seuil de pauvreté absolu (avec seulement 155 450 Fc / an).

Consommation annuelle (1995) par tête (F.C)

Grande Comore	219 397
Moroni	377 922
Urbain	196 657
Rural	192 392
Anjouan	155 450
Urbain	179 427
Rural	145 593
Moïli	180 297
Urbain	256 344
Rural	154 948

La proportion de la population en situation de pauvreté absolue est de l'ordre de 50,8% (selon l'enquête budget consommation). Ainsi actuellement plus de la moitié de la population comorienne vit en dessous du seuil de la pauvreté. La pauvreté touche 41% de la population en Grande Comore, elle a atteint 70% à Anjouan et 64% à Mohéli. Si la tendance économique actuelle se poursuit, les Comores seront peuplés de 93,4 % de ménages pauvres en 2015 ⁴.

La pauvreté est plus présente en milieu rural qu'en milieu urbain.

En Gde Comore seulement 8 % des pauvres sont en milieu urbain, tandis qu'à Moïli et à Anjouan le nombre des pauvres en milieu urbain est relativement élevé et représente respectivement 15% et 24%.

La taille des ménages pauvres est relativement importante (7 personnes par ménage). On rencontre principalement la pauvreté chez la population d'activité agricole.

⁴ Etude faite par le Professeur LACHAUD Université de Bordeaux sur la « Pauvreté aux Comores »

II PARTIE : CONTRAINTES

1) *Les Contraintes domestiques*

a) **Les problèmes relatifs à l'instabilité politique**

Les Comores sont indépendants depuis 1975. Une indépendance incomplète car une de ses îles (Mayotte) demeure jusqu'alors sous l'autorité Française. Et depuis l'indépendance jusqu'à aujourd'hui, les Comores ont connu près d'une vingtaine de coups d'Etat ou tentative de coups d'Etat. La durée moyenne d'un gouvernement n'excède pas six mois. Le record a été battu durant la période 1990 – 1995 où la durée moyenne d'un gouvernement était de quatre mois. Cette instabilité politique n'a pas permis aux gouvernements successifs de pouvoir mener une réflexion sur le développement. Une situation qui a engendré une certaine méfiance de la part des investisseurs potentiels extérieurs comme intérieurs. Elle a aussi été à l'origine d'une certaine discontinuité dans le suivi des dossiers des investisseurs qui dans la plupart des cas abandonnent le projet qui pourtant ayant été préalablement bien étudié. L'infiltration de certains opérateurs privés dans la vie politique des régimes successifs a créé une atmosphère malsaine au sein du secteur privé avec très souvent une concurrence déloyale.

Et depuis Août 1997, les Comores qui déjà imputée d'une de ses îles (Mayotte) connaît une autre crise de type séparatiste sur l'île d'Anjouan qui depuis cette date n'est plus sous administration centrale.

Une situation qui n'a fait qu'aggraver l'atmosphère d'une économie déjà malade.

b) **Infrastructure inadéquate**

L'infrastructure routière ne couvre pas la totalité du pays. Le réseau routier couvre 83% des localités. Plusieurs zones de forte production agricole sont encore enclavées limitant ainsi le transport des produits et la mise en valeur de ces zones. Sur les trois îles, on estime à près de 17% les localités qui ne sont pas connectés par le réseau routier. Les quelques routes existantes et les voiries urbaines souffrent d'une sinuosité dont l'élargissement sera difficile compte tenu des constructions qui bordent de part et d'autre ces routes. Elles sont mal entretenues et sont très vulnérables des intempéries.

Le seul aéroport international de la Grande Comore dispose d'un service au sol très limité et d'une capacité d'accueil de gros porteurs insuffisante pouvant faire face à un trafic aérien intense. Cet aéroport vieux de plus de vingt ans nécessite une réfection de son revêtement. Des aéroports secondaires sur les deux îles (Anjouan et Mohéli) accueillent des petits avions de type ATR (d'une vingtaine de place) et ne sont pas en mesure d'accueillir des Boeing, ni d'assurer des trafics nocturnes. Ces contraintes limitent considérablement les trafics aériens entre les îles et de ces îles vers d'autres destinations.

Le seul port en eau profonde se situe sur l'île d'Anjouan. Celui ci n'ayant pas bénéficié d'une étude d'impact préalable est dans un état d'ensablement qui pour assurer un trafic normal, nécessite des opérations fréquentes de désensablement ou la déviation du cours d'eau déversant dans le bassin du port pour éviter un ensablement ultérieur.

Le coût de transbordement à Moroni (80% du trafic maritime) est au moins de trois fois plus cher que celui de la région océan indien. Le port de Moroni nécessiterait, pour que les services portuaires soient améliorés, la création d'une gare maritime qui permettrait de séparer le trafic inter île du trafic international ainsi qu'une amélioration des conditions de déchargement.

Le réseau téléphonique couvre seulement les zones urbaines (21% des localités). Le coût du téléphone est l'un des plus cher de la région, soit 75 Fc la minute. Il est assuré par une société

nationale des postes et télécommunications. Les approvisionnements matériels et réseau international utilisé proviennent de France Télécommunication.

L'électricité et l'eau sont des contraintes réelles au développement du pays. La non couverture du pays par le réseau électrique limite non seulement la production mais aussi le stockage des produits primaires périssables (poisson, produits de la pêche ...etc). Sur l'ensemble du territoire, 41% des localités sont connectés au réseau électrique. Le coût élevé de l'électricité par rapport à ceux des pays voisins est un handicap au développement des investissements. L'eau, source vitale de la population est manquante ou insalubre pour une bonne moitié de la population. Seulement 6% des localités ont accès à l'eau. Elle est non seulement vitale pour la population, mais aussi indispensable pour l'irrigation de certaines régions agricoles touchées durant une bonne partie de l'année par la sécheresse. Dans les deux autres îles (Anjouan et Mohéli), le problème de l'eau ne se pose pas en terme de disponibilité, mais plutôt en terme de réseau d'adduction d'eau inadapté aux besoins de la population et aussi en terme d'ouvrage d'assainissement des eaux pluviales. Elle constitue la priorité numéro un de l'actuel gouvernement en matière de développement.

c) Economie peu compétitive

L'économie comorienne est souvent citée comme étant non compétitive comparativement à celles des autres pays de la région, notamment Madagascar et Maurice. Un des aspects de la compétitivité est le coût salarial (il est aussi sujette à discussion dans la mesure où la productivité pourrait différer). Comparés à certains pays concurrents, en 1992 (avant la dévaluation) le coût du travail aux Comores était de 3 à 4 fois celui de Madagascar, 2 fois celui de l'Inde, 30% plus bas que celui de la Thaïlande, et à peu près la moitié de celui de Maurice, où la productivité est à peu près 4 fois celle des Comores. La dévaluation de 1994 a été une opération purement nominale. L'augmentation des prix s'est totalement répercutée sur les salaires dans le secteur privé. Ainsi selon une petite enquête menée auprès des opérateurs privés, les coûts salariaux du secteur privé aux Comores ont presque doublé après la dévaluation.

d) Secteur privé limité au commerce des produits importés

Le secteur privé comorien est largement dominé par l'activité commerciale. L'environnement économique et institutionnel des opérateurs sont des contraintes majeures au développement du secteur privé.

Les principales contraintes économiques du secteur privé sont les suivantes: les infrastructures, le coût des services publics, la qualification de la main d'œuvre, le manque d'institutions financières (une seule banque existante appliquant des taux d'intérêt exorbitants).

En matière d'infrastructure, on peut citer les routes non entretenues, l'aéroport international nécessitant une réfection de son revêtement, le port en eau profonde d'Anjouan nécessitant un désensablement et enfin le port de Moroni qui demande une amélioration des services portuaires, la séparation des trafics inter-île du trafic international ainsi qu'une amélioration des conditions de déchargement.

En matière de formation, le nombre de diplômés universitaires est relativement élevé en proportion de la population. Ce n'est pas le cas pour le personnel technique de niveau intermédiaire qui est insuffisant voire même inexistant. Plus généralement, les comoriens manquent d'une culture entrepreneuriale. Très peu de comoriens sont à même de découvrir par eux même des activités rentables puis de les réaliser. On observe ainsi un effet de mimétisme qui conduit à se lancer dans les créneaux déjà occupés et à saturer le marché.

L'environnement institutionnel constitue une autre forme de contrainte. Aux Comores, les principales contraintes institutionnels sont relatives à l'insuffisance du code des investissements qui est pourtant favorable aux promoteurs, à l'environnement juridique et judiciaire (garanties non assurées, personnel magistrats et avocats insuffisants ...) et une administration lourde constituant plus un obstacle qu'un atout à l'investissement. Le fonctionnement de la Chambre de commerce et d'industrie, une institution pouvant jouer le rôle d'interface entre le public et le privé, ainsi que l'existence d'une seule banque de développement et d'une seule banque commerciale constituent un obstacle majeur.

e) Capacités de production quasi inexistante

Les moyens de production sont presque en totalité importés. Le choix de ceux ci ainsi que la technologie appropriée font généralement défaut et ne correspondent pas exactement au souhait de l'investisseur. Les entrepreneurs éprouvent beaucoup de difficultés à assurer la maintenance et l'entretien des moyens de production en raison du caractère aléatoire de l'approvisionnement des pièces de rechanges. Le cas le plus frappant cité est celui des unités de transformation des cultures de rente (vanille, ylang...) dont la vétusté du matériel a entraîné une baisse de rentabilité.

Une étude réalisée par le projet AIEB (Appui aux Initiatives Economiques de Base), financé par le FIDA, sur l'identification des potentialités entreprenariales en milieu rural confirme l'existence de nombreuses idées de projets difficilement réalisables en raison de la méconnaissance par les promoteurs des technologies adaptées. L'absence de référence technologique ainsi que l'impossibilité de procéder à un transfert technologique bloquent les entrepreneurs potentiels et rend complexe la traduction des idées de projet en réalisation concrète.

Le coût de la main d'œuvre est généralement considéré comme relativement cher aux Comores par rapport à certains pays de potentialités égales (Madagascar, Inde ...).

f) Bonne gouvernance (démocratie, droits de l'homme)

Les gouvernements se sont succédés à longueur des années, mais toujours est – il que la principale reproche formulée à ces régimes est la mauvaise gouvernance. En l'absence de toute structure indépendante de contrôle, la gestion financière et celle des biens ont été effectuées sans aucun respect de la régularité et de la sincérité des opérations. Les conséquences ont été fâcheuses: déficit budgétaire chronique, insolvabilité de l'Etat, impossibilité pour l'Etat de pouvoir contracter de nouveaux prêts, ..etc. En matière de démocratie et de droit de l'homme, on note une amélioration progressive de la gouvernance à partir des années 1990. Le principal tournant dans ce domaine a été en 1990 avec l'avènement du multipartisme et la liberté d'expression.

En matière judiciaire, on est en présence d'une justice non efficace et très lente dépourvue de moyens humains suffisamment formés et d'équipements. Ce qui rend souvent réticent les investisseurs étrangers et parfois nationaux à entreprendre des affaires. Toutefois, notre appartenance à l'OHADA (organisation pour l'Harmonisation en Afrique des Droits de Affaires) pourrait apporter une garantie aux investisseurs.

g) Intégration de la femme

La population féminine représente 51% de la population comorienne. La majeure partie de cette population est soit inactive soit sous employée dans les foyers ou les milieu ruraux agricoles. Les principales contraintes liées aux femmes dans le processus de développement relevées par

le Réseau Femme et Développement (ONG nationale pour la promotion de la femme) sont les suivantes:

- L'analphabétisme et les abandons scolaires
- Le manque de formation et de qualification
- La pauvreté
- Le manque d'appui de l'Etat comorien aux initiatives économiques de base et aux activités génératrices de revenus.
- L'absence de législation adéquate
- L'ignorance des femmes de leurs droits (code de la famille en cours d'élaboration et donc inexistant actuellement)
- L'affaiblissement de l'état de droit et l'augmentation des conflits sociaux

h) Ressources humaines

Les ressources humaines existent, bien qu'insuffisantes mais elles sont mal utilisées. En l'absence d'un secteur privé pouvant absorber des cadres supérieurs de niveau universitaire, la Fonction Publique est devenue le seul employeur des diplômés. Ainsi toute la matière grise capable de produire et augmenter la richesse nationale se retrouve sous utilisée dans la Fonction Publique, généralement comme enseignant avant de devenir administrateur à la fin de carrière.

Il y a cependant un manque manifeste des techniciens intermédiaires dans le domaine productif. Ainsi, on comptabilise par exemple une cinquantaine d'Ingénieurs agronomes contre seulement une trentaine de techniciens agricoles.

Le dysfonctionnement de l'administration publique et l'étroitesse du marché de travail font que les fonctions exercées par la plupart des cadres supérieurs ne correspondent pas généralement à la formation de ceux ci.

L'absence d'orientation stratégique en matière de formation, et l'absence d'établissements de formation professionnelle ont fait que les jeunes sont obligés de s'inscrire dans les établissements à l'extérieur pour continuer leur formation. Les disciplines suivies ne correspondent pas toujours à la demande intérieure en matière d'emploi potentiels.

Le chômage est omniprésent aussi bien chez les jeunes diplômés que les non diplômés. Il touche beaucoup plus les jeunes désœuvrés ou déscolarisés. Les statistiques sur l'emploi ne sont pas très fiables ; on estime le taux de chômage à 30 % (y compris le chômage déguisé). Ce taux est sous estimé , si l'on se réfère à la réalité sociale.

i) Pression démographique

La population comorienne croît à un rythme annuel de 2,7%, difficilement absorbable par la croissance économique. Par tête d'habitant, le revenu réel par habitant est passé de 141 900 Fc en 1989 à 133 000 Fc en 1999. Soit une baisse de 7% en l'espace de 10 ans.

La population est très jeune (57% moins de 25 ans en 1996), ce qui constitue une contrainte majeure pour le développement économique. La population active ne représente que 40% du total.

La croissance démographique accentue davantage la pauvreté, dans le sens que tous les ans, celle – ci augmente à un rythme de 3,5% par an et touche 70% des ruraux (zone où repose 40% de notre richesse). Le problème foncier devient réel dans les deux îles Grande Comore et Anjouan ; mais c'est surtout sur cette dernière que le problème est préoccupant avec une densité de 500 habitant au Km² contre 240 habitant au Km² en Grande Comore et seulement 90 habitant au Km² à Mohéli. Sur cette dernière île, la population n'est pas suffisamment dense; cependant celle ci est exposée à un risque qui est déjà réelle d'immigration des régions fortement peuplées et pauvres d'Anjouan. Des conflits sociaux liés à cette immigration se font déjà sentir.

j) Secteur agricole en récession

Secteur vivrier et de rente

L'agriculture, principale richesse du pays utilise des moyens rudimentaires et fait face à des contraintes endogènes qui limiteront sa croissance future. Parmi ces contraintes, il y a le problème foncier qui est caractérisé par une diminution progressive des surfaces cultivables sous l'effet de la pression démographique. Sous l'effet des défrichements agricoles dans les hauts, les forêts sont en voie de destruction rapide. Ainsi l'érosion liée à la déforestation et à la surexploitation des sols est une réalité indiscutable. Elle est très grave à Anjouan, compte tenu de l'intensité du peuplement et de la nature du relief (pic). Il y a aussi le morcellement des parcelles agricoles qui empêche toute tentative de production à grande échelle.

Les trois principaux produits d'exportation (Vanille, Ylang et Girofle) sont confrontés à une baisse progressive des prix à l'exportation. La production de la vanille qui constitue 80% des exportations connaît une tendance à la baisse dû à la mévente de la vanille fortement concurrencé par la vanille malgache et d'Indonésie. Le producteurs ont cessé de planter de nouveaux vanilliers (éventuellement, ils arrachent les anciens pour les remplacer par une autre culture) ; En second lieu, la vanille comorienne est concurrencée par la vanilline de synthèse qui coûte plusieurs dizaine de fois moins chère. L'avenir du marché de la vanille est conditionné par l'attrait des consommateurs du « naturel » ou « biologique ». C'est ainsi que les Comores se placent sur le marché du « biologique ».

L'Ylang Ylang deuxième produit d'exportation après la vanille connaît un marché mondial arrivé à saturation. Les Comores sont premier producteur mondial ; l'Ylang est en surproduction dans la mesure où la production potentielle est de l'ordre de 250 tonnes par an, pendant que le marché mondial est de 110 tonnes. Les comores produisent en moyenne 55 tonnes par an.

Le girofle est le troisième produit d'exportation des Comores. Le marché du girofle est hautement instable. Le principal consommateur est l'Indonésie (80% du marché total). Depuis les années 1970, l'Indonésie a étendue sa production de girofle et elle était devenue exportatrice.

Il y a actuellement une surproduction du girofle au niveau mondial (80 000 tonnes de production contre une demande de 55 000 tonnes). L'incendie des plantations de girofle indonésien a changé les donnees. La majorité des girofliers des Comores a été plantée il y a vingt ans (âge de pleine production).

La culture vivrière maraîchère est de plus en plus pratiquée, et la quelques paysans substituent certaines cultures de rentes traditionnelles (vanille, Ylang, Girofle) à des cultures maraîchères. La culture maraîchère risque de se heurter à un problème d'insuffisance de demande intérieure. D'où la nécessité d'étudier la possibilité d'autres débouchés.

Les produits halieutiques

Dans les années 1980, deux projets visant à augmenter la prise de poissons ont été initiés et avaient obtenu un financement de l'Union Européenne. Un projet thonier d'une durée de 7 ans (1987 à 1995) a fourni une base d'informations scientifiques d'appréciation du secteur et a permis d'améliorer d'une façon significative les rendements et le savoir faire des pêcheurs. Un autre projet relatif au développement de la pêche artisanale avec l'introduction des embarcations motorisées a permis le doublement de la production des poissons passant de 6000 tonnes à 13000 tonnes. Ce projet a été couronné de succès ; il concernait la construction de pirogues en fibre de verre motorisées dont l'efficacité est trois fois supérieure à celle d'une pirogue traditionnelle. Les pêcheurs bénéficiaient d'une formation à de nouvelles techniques, telle que celle de l'utilisation des DCP (Dispositifs de Concentration du Poisson, sortes d'épaves artificielles) et celle de la pêche à la traîne.

L'objet de ce projet était aussi de diminuer la pression sur les ressources du plateau littoral (les poissons démerseaux), en surexploitation menaçant les espèces côtières. L'objectif était alors de

développer la pêche des poissons qui migrent au large du plateau continental (les poissons pélagiques).

La production de poisson est passé de 8 000 tonnes (avant le projet) à 13 000 tonnes (après le projet). Au niveau des espèces pêchées, les embarcations motorisées ont diminué la pression sur la côte. Ainsi, 70% des poissons capturés sont des pélagiques (poissons du large) et 30% des démerseaux (poissons côtiers). Une potentialité de ressources halieutiques demeure encore inexploitée, ainsi selon la FAO, la capacité de pêche (assurant le renouvellement) se situe entre 25 000 et 30 000 tonnes pour les pélagiques, et entre 6000 et 10 000 tonnes pour les démerseaux.

Aucune pénurie de poisson n'est actuellement signalé contrairement à auparavant, on constate au contraire une certaine surproduction. Celle ci se manifeste par une baisse du prix du kilo de poisson qui peut varier de 1000 Fc à 250 Fc selon la période et l'île. Les pêcheurs ont alors tendance à diminuer volontairement leurs prises quand le prix à la production baisse. Les Comores n'importent plus de poissons, mais n'arrive pas encore à exporter, malgré la quantité suffisante. A l'état actuel, une régulation de la demande de poisson supposerait des capacités de congélation ou de fabrication de glace. Les installations disponibles actuellement n'absorbent qu'une quantité insuffisante de poissons.

Dans le cadre des accords de pêche entre la communauté européenne et les Comores, la contrepartie financière pour les possibilités de pêche par les bateaux de l'Union Européenne dans les eaux comoriennes est fixé annuellement à 200 millions de Fc.

L'élevage

Contrairement au poisson où les Comores sont autosuffisants, la viande est encore en bonne partie importée de Madagascar, de Mombassa et d'Europe. L'élevage des bovins est pratiqué en symbiose avec l'agriculture. Elle est très peu productive, et souvent réduite à satisfaire aux propres besoins occasionnels familiaux (coutumières,...). Son développement risquerait d'entrer en conflit avec la production agricole. Les Projets de développement de l'élevage bovin n'ont pas eu un grand succès. Une opération d'«enbocagement» qui consistait à clôturer les champs par des haies susceptibles de nourrir les bovins. Cette nourriture provoquait la maladie de « gros ventre » qui tuait les bovins. L'élevage des volailles semblent être plus approprié au contexte comorien, malheureusement, le coût de production est assez élevé (coût de l'électricité, des matériels de production ...) et que les poulets importés de l'extérieur revenaient moins cher que ceux produits sur place.

k) Le tourisme

Le tourisme est une des potentialités économiques des Comores, mais non encore exploité suffisamment. Le coût assez élevé des transports aériens n'encouragent pas les touristes à venir aux Comores. La faible capacité d'accueil (700 chambres) est également une contrainte de taille au développement touristiques.

La non fréquence des liaisons aériennes inter île, a beaucoup limité le tourisme dans les autres îles que la Grande Comore. Le tourisme étant réduit actuellement au mono-produit balnéaire, Ce qui positionne les Comores en concurrence avec presque toutes les destinations insulaires tropicales. L'accroissement de la part des marchés implique donc des coûts de commercialisation élevés.

2) Les Contraintes extérieures

a) L'Aide Publique au Développement (APD)

L'Aide Publique au Développement est un des leviers de l'économie comorienne. Elle constitue une contrainte extérieure d'une importance capitale. L'APD représente 15 à 20% du PIB. Pendant les périodes d'Ajustement Structurel, l'aide publique au développement finance aussi le déficit

budgétaire annuel à hauteur de 10 à 15% du budget pour épouser l'équivalent de 2 à 4 mois de salaires.

L'aide publique finance à hauteur de 80 à 90% le Programme d'Investissement Public (PIP). A ce titre, la quasi totalité des investissements publics est financée par l'extérieur.

Evolution de l'aide extérieure par type d'assistance, 1996-1999 (milliers de \$)

	1996	1997	1998	1999
Coopération Technique autonome	13236	10907	7282	3654
Coopération Technique liée aux projets d'investissement	8312	7529	6634	3351
Projets d'investissement	20632	10376	12664	9532
Aide Programme/Budget ou appui à la BP	4454	848	728	5599
Aide alimentaire	147	451	190	334
Assistance ou secours d'urgence			75	506
TOTAL GENERAL	46781	30111	27573	22976

Source : Pnud (bureau de Moroni)

La dévaluation de 1994 n'a pas eu un effet d'augmentation en terme nominal de l'aide publique au développement en général, et de l'investissement public en particulier. Ainsi en 1994, les investissements publics ont été réduits de 39% par rapport à 1993 en termes réels.

b) Le transfert de la diaspora

Le transfert de la diaspora constitue pour une grande partie de la population vivant surtout sur la grande île une des principales sources de revenu des ménages. Il contribue d'une façon significative à la formation des revenus des ménages et à l'origine des divers investissements à caractère sociaux et à des financements communautaires. Les revenus de transfert de la diaspora comorienne est menacée à la baisse avec la deuxième génération. Le transfert de la diaspora risque de diminuer dans la mesure où les enfants nés à l'extérieur et ayant vécu en dehors des Comores n'auront pas les mêmes obligations culturelles d'envoi de fonds que l'actuelle génération. Les restrictions que connaissent actuellement les candidats à l'émigration vers la France (principale destination de la diaspora) laisse présager que le transfert de fond de la diaspora aura une tendance future à la baisse.

c) Le Poids de la dette extérieure

La dette extérieure comorienne constitue un lourd fardeau et handicape sérieusement le développement économique du pays. Trouvant l'origine de son expansion dans les grands projets d'infrastructures routiers et portuaires des années 1980, la dette extérieure en 1983 équivalait la richesse nationale.

évolution de la dette extérieure

	1983	1993	1994	1995	1996
<i>Dette extérieure (fin de période en millions)</i>	74721	55923	76663	74651	77571
<i>Service de la dette (% export)</i>	8	46	100	103	284
<i>Dette en % du PIB</i>	100	75	94	88	88
<i>Rapport dette / population</i>	210 480	117 239	156 136	147 532	148 889

Statistiques du FMI

Pendant cette même année, le poids de la dette sur la population résidente était largement supérieur au revenu par tête (210 480 Fc de dette par tête d'habitant contre 156 460 Fc de revenu par

habitant). Autrement dit, même en consacrant la totalité de ses revenus annuels, la population n'était pas en mesure de rembourser la dette.

Le service de la dette en pourcentage des exportations est passé de 8 % en 1983 à 284 % en 1996. En d'autres termes, les recettes totales d'exportation ne suffisent plus pour honorer le remboursement annuel de la dette (principal + intérêts), car celles - ci ne représentent qu'un peu plus du tiers du service de la dette.

d) L'accès au marché pour les biens et les services

Tous les biens d'équipements et une grande partie des biens de consommation sont importés. Elles représentent plus du quart du Produit Intérieur Brut. 45% des importations proviennent de l'Europe (à plus de 10 000 km des Comores) contre seulement 5% des importations en provenance de la région de l'Océan Indien (pays limitrophes de l'Océan Indien). L'origine principalement européenne des importations est caractéristique de l'époque coloniale. A partir des années 1990, les produits importés proviennent des pays arabes dont principalement DUBAI (Emirat Arabe Unie) dont les produits coûtent relativement moins cher.

Pour les exportations, la principale contrainte liée au marché extérieur est la faiblesse de la demande mondiale des principaux produits d'exportation (Vanille, Ylang, girofle) et le prix pratiqué par nos concurrents. Le faible taux de couverture des importations par les exportations (moins de 10%) peut à la longue affecter la réserve des changes.

e) L'Investissement Direct Etranger (IDE)

L'épargne intérieure disponible étant insuffisante pour répondre aux besoins d'investissement du pays, l'une des solutions pour assurer un développement économique rapide en fonction de la croissance de la population est d'attirer les capitaux extérieurs. Actuellement ces capitaux extérieurs font défaut.

L'Investissement Direct Etranger (IDE) est quasi inexistant. A part le Galawa Beach (complexe hôtelier balnéaire de 300 chambres) géré par un Groupe étranger, aucun autre gros investissement étranger n'existe actuellement aux Comores. Des projets de construction de complexes hôteliers sont en étude

Parmi les facteurs qui expliquent l'absence des IDE aux Comores, on cite assez souvent les insuffisances dans le domaine des infrastructures (communication insuffisante, électricité cher, transports aériens et maritimes insuffisants) et une faiblesse de l'environnement des affaires (justice non appropriée, administration lourde,...).

La non compétitivité de l'économie comorienne (coût de production visible et invisible élevé) a entraîné plutôt une fuite des capitaux vers l'extérieur. Ces facteurs ont eu comme conséquence la fermeture des entreprises de fabrication et de transformations ou bien elles se sont délocalisées vers Madagascar ou Afrique du Sud. On assiste donc actuellement à une logique de désinvestissement.

La situation actuelle aux Comores

Au terme de l'examen du bilan des années 90 (1^{ère} partie) et de l'analyse des contraintes qui ont freinés jusqu'alors le développement des Comores (2^{ème} partie), la situation du pays paraît critique.

De plus, la crise économique que connaît le pays depuis l'indépendance (1975) à nos jours s'est accrue avec une crise séparatiste qui a débuté en juillet 1997 sur l'une des îles Comores (Anjouan). Depuis lors, l'autorité centrale fut compromise sur cette partie du territoire nationale.

Un accord de réconciliation entre le gouvernement central et l'autorité de l'île d'Anjouan est signé à Fomboni le 17 février 2001. Cet accord prévoit entre autre la mise en place de nouvelles institutions fondées sur une large autonomie des îles, permettant à chacune d'elles de concrétiser ses aspirations légitimes à administrer et à gérer librement ses propres affaires et à promouvoir son développement socio-économique dans le respect de l'unité et de l'intégrité territoriale.

La situation actuelle **de reconstruction et de réconciliation nationale** constitue une phase idéale pour mener une réflexion approfondie sur une véritable stratégie de relance de l'économie basée sur la mise en valeur des potentialités des îles.

Cette stratégie pourrait être soutenue par les bailleurs de fonds puisque la coopération, longtemps suspendue avec les partenaires au développement, a amorcée une reprise depuis le début de l'année 2000 et cela grâce à la gestion saine des finances publiques effectuée par les autorités actuelles.

3^{ième} Partie: PROGRAMME D'ACTION 2001 - 2010

A l'heure actuelle, les Comores n'ont pas de stratégie de développement que ce soit pour le court le moyen terme ou le long terme. Des études stratégiques ont été menées par diverses organismes internationaux comme la Banque mondiale qui a élaboré « Economic Strategic Note» en 1993. Cette étude prospective développe des aspects sur une vision à long terme du développement. Le document peut être considéré comme une référence, mais pas une stratégie nationale de développement. En effet beaucoup d'éléments sur les stratégies sectorielles méritent d'être révisés avec des études plus approfondies. C'est ainsi qu'actuellement, sous l'égide de la Direction Générale du Plan, des stratégies sectorielles sont entrain d'être élaboré par un comité de développement. Dans cette partie, il sera alors développé des éléments stratégiques qui se subdiviseront en deux phases, selon le contexte actuel des Comores. Une première phase de transition durant laquelle sera mis en œuvre un Programme de Reconstruction et Réconciliation Nationale (PRRN) de 18 mois. Une deuxième phase de prospection durant laquelle sera mise en place une stratégie de développement de long terme qui pourra guider le pays lorsqu'il retrouvera son unité sur la base des nouvelles institutions.

Les objectifs globaux en matière de développement aux Comores se résument en deux points essentiels :

- Réduction de la pauvreté
- Croissance économique.

Même si ces deux éléments devraient aller de pair, mais la situation d'extrême pauvreté que connaît actuellement plus de 70% des milieux ruraux comoriens, nécessite une prise en considération de la pauvreté comme étant une préoccupation majeure du pays. Il est admis que la pauvreté enracinée et les graves inégalités touchant aux possibilités et au patrimoine économiques peuvent constituer en elles mêmes des obstacles à la croissance durable. C'est pourquoi, avec l'assistance de la Banque Mondiale, un programme transitoire de 18 mois est établit avec pour objectif principal la réduction de la pauvreté.

1^{er} Phase: Programme de Reconstruction et Réconciliation Nationale ***(2001 -2002) Réduction de la pauvreté***

a) Contexte du PRRN

Le Programme de Reconstruction et Réconciliation Nationale (PRRN) est un programme court terme négocié avec la Banque Mondiale et l'ensemble des partenaires au développement présents aux Comores.

Les Comores est un pays pauvre qui fait face à une crise politique interne due à un mouvement séparatiste sur l'une des îles ; le pays connaît un déclin de son économie et des problèmes sérieux en matière de gestion économique. Le pays est dans une phase de transition en vue d'une réforme économique et d'une stabilité politique. C'est dans ce contexte que s'inscrit le PRRN qui est une stratégie transitoire d'aide en négociation avec la Banque . Cette stratégie intérimaire de 12 à 18 mois est un programme opérationnel qui essentiellement consiste à réduire la pauvreté et supporter le processus de la décentralisation.

b) CONTENU DU PRRN

L'objectif principal du PRRN est la lutte contre la pauvreté. En l'absence d'une stratégie nationale de lutte contre la pauvreté, les actions ciblées dans ce programme ont été recueillies auprès des secteurs techniques qui travaillent en étroite collaboration avec les communautés et la société civile dans l'objectif d'identifier les vraies préoccupations des communautés pour lutter contre la pauvreté.

Ce programme comporte quatre volets :

- **Réduction de la pauvreté:** 71%
- **Appui au secteur économique et financier:** 20%
- **Bonne Gouvernance:** 4%
- **Appui à la décentralisation:** 5%

1) Réduction de la pauvreté

L'étude sur la pauvreté réalisée en 1999 sur la base de l'enquête Budget – Consommation de 1995 a démontré que, parmi les catégories les plus touchées par ce phénomène de pauvreté, figurent au premier plan le monde rural et les jeunes sans activité.

De ce fait, le PRRN prévoit que 71% des financements soient affectés à des activités visant à améliorer les conditions de vie de ces populations vulnérables.

Ces activités touchent à l'accès aux soins de santé, à l'eau et au micro crédit ; au développement des activités génératrices de revenus ainsi que des infrastructures rurales nécessaires à cet effet ; à l'encadrement et à la formation des jeunes et à la promotion de la femme comorienne.

<i>En millions de Fc</i>		
Réduction pauvreté		
1	Santé	1845
2	Eau	3500
3	Développement rural	4988
4	Pêche	625
5	Encadrement et Formation des jeunes	2784
6	Promotion de la femme	38,3
TOTAL		13 780,3

L'accès aux soins de santé par les différentes catégories de la population comorienne constitue un problème majeur aux Comores ; la réduction de la pauvreté passe nécessairement par la résolution de ce problème qui touche plus de la moitié de la population soit environ 62% de la population.

L'eau est une denrée de première nécessité et constitue une priorité nationale du fait que plus de 90% de la population comorienne n'a pas accès à l'eau potable.

2) Appui au secteur économique et financier:

Parallèlement aux mesures de réduction de la pauvreté, la levée des contraintes structurelles de l'économie est nécessaire afin d'enclencher le redressement économique du pays ; c'est pour cette raison que 20% des fonds du PRRN sont affectés à l'appui au développement du secteur

économique et financier ; cet appui vise à limiter la trop forte dépendance par rapport aux importations, à favoriser l'exportation de produit semi transformés nouveaux en vue de compenser la dégradation des termes de l'échange des produits traditionnels d'exportation ; à réviser une fiscalité inadaptée à une économie mondiale de plus en plus globalisée ; et à développer une administration économique et sociale efficace.

En millions de Fc

Appui sect. économique et financier		
1	Valorisation produits locaux	398
2	Appui secteur privé	1400
3	Reformes des administrations économiques et financières	1950
	TOTAL	3748

3) Bonne Gouvernance

La mise en œuvre du PRRN implique nécessairement l'existence d'un climat de paix, de stabilité et de sécurité dans le pays.

Aussi est-il nécessaire dans ce programme de veiller, d'une part, au renforcement de l'appareil judiciaire et de l'Etat civil afin de permettre à l'Etat de se doter des moyens adéquats pour assurer la sécurité des biens et des personnes, d'assurer la justice et de maintenir, ainsi, la paix et la stabilité ; d'autre part, il y a lieu de développer les infrastructures de communication de façon à couvrir l'ensemble du territoire national et éviter les crises sociales qui menacent le pays.

C'est dans ce sens qu'il est prévu que 5% des fonds du PRRN soit réservé au domaine de la bonne gouvernance.

En millions de Fc

Promotion bonne gouvernance		
1	Justice	380
2	Améliorat. état civil	100
3	Dévelop. infra. com.	330
	TOTAL	810

4) Appui à la décentralisation

L'Etat comorien se dirige vers une logique de décentralisation politique, certes, mais surtout économique ; les nouvelles structures à mettre en place devraient fonctionner avec les compétences locales ; dans cet ordre d'idée, le PRRN prévoit d'apporter un appui (5%) au renforcement des capacités locales afin que ces dernières puissent être en mesure de prendre en charge le développement locale.

Appui à la décentralisation		
1	Renforcement des capacités locales	985
	TOTAL	985

2^{ème} Phase: Stratégie de croissance économique (2002-2010)

A) Mise en valeur des potentialités économiques

Une population qui croît à un rythme de 3% par an et une croissance économique avoisinant les 0% ces dernières années ne peuvent conduire à terme qu'à une situation de pauvreté extrême par la dégradation du niveau des revenus et des problèmes sociaux conséquents (comme le chômage, l'augmentation de la délinquance...etc). Avec 560 000 habitants en 2001, la population comorienne sera de 675 000 habitants en 2010. Le rythme de croissance de la population s'il se maintient nécessite une croissance économique annuel de l'ordre 5% en terme réel, pour espérer diminuer de moitié la pauvreté d'ici 2015. A noter qu'au rythme actuel de croissance économique et de la population, la pauvreté croît de 3,5% annuel et la pauvreté toucheraient près de 80% de la population.

A l'instar des autres pays insulaires de la région et d'autres exemples à travers le monde qui ont réussi dans le développement, les Comores ont comme objectif de réunir les conditions requises pour suivre l'exemple de cette réussite fondée dans la plupart des cas par une croissance économique largement influencée par les exportations.

Ainsi l'objectif principal visé pour les 10 prochaines années en matière de développement est la croissance économique rapide et durable capable de générer un revenu croissant par tête d'habitant. Cet objectif de croissance passe certainement par la mise en valeur des potentialités économiques actuelles du pays, à savoir:

- L'agriculture
- Le tourisme
- Le secteur privé (manufacturier, transformation, ..etc),
- Le commerce, .

1) L'agriculture

D'un point de prospective, les avis divergent selon les spécialistes sur la vision à long terme de l'agriculture comorienne. Certains pensent qu'il est possible de doubler la production agricole actuelle en intensifiant l'agriculture surtout vivrière, d'autres pensent plutôt à un rythme de croissance ne pouvant en tout cas pas atteindre la croissance de la population (3%).

Ce qui est sûr, en l'absence des données fiables ⁵ sur la production agricole actuelle et son évolution durant ces dernières années, il est assez difficile de prévoir d'une façon objective l'évolution future de l'agriculture.

Produits agricoles (en millions de Fc)

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997
Vivriers	24 526	25 578	26 347	26 772	32 482	34 837	35 052	33 754
Produits halieutiques	6874	6805	7213	7242	10014	10851	10050	9851
Céréales	656	656	676	666	673	732	772	952
Féculents	4874	5524	5608	5875	6670	7229	7588	6293
Fruits	7333	7623	7417	7292	8803	9723	9945	10595
Légumes	2031	2172	2411	2610	2864	3106	3316	3392
Elevage	2758	2798	3022	3087	3458	3196	3381	2671

⁵ Il est à noter qu'aucune enquête agricole n'a été effectuée, depuis plus de 30 ans et la production agricole considérée est à base d'estimation utilisant une méthodologie un peu archaïque

Produits de rentes	7789	6889	6418	7518	7523	5868	5708	5708
Produits zones maritimes ⁶	100	100	100	100	100	100	100	100
Vanille	1200	1308	1344	1320	840	770	750	750
Ylang Ylang	3883	3377	3237	3563	2448	3248	2708	2708
Girofle	2606	2104	1737	2535	4135	1750	2150	2150
Sylviculture	3209	2665	2704	2871	3240	3248	3260	3274
Total Agriculture	35 524	32 467	32 765	34 290	40 005	40 705	40 760	39 462

En l'absence d'une prévision réelle, on peut, néanmoins, dire que le secteur agricole continuera à dominer l'économie comorienne (représentant actuellement 40%). Le secteur constituera le moteur du développement socio – économique des Comores. Il emploie trois quart de la population active. Les objectifs globaux assignés au secteur agricole tels que fixés dans Lettre de Politique de Développement Agricole (LPDA-1994) visent à relancer l'économie agricole nationale et les principaux axes stratégiques et ceci en tenant compte des ressources nationales disponibles et de la capacité d'absorption du pays. Ces objectifs sont :

- l'amélioration de la balance agro – alimentaire pour atteindre la sécurité alimentaire
- la création d'emploi dans le secteur agricole et para agricole
- l'exploitation durable des ressources naturelles

Pour atteindre ces objectifs, certaines conditions préalables devraient être créées notamment :

- la restauration de la compétitivité nationale
- la création d'un environnement plus favorable à l'investissement et en général au secteur privé ;
- la réorganisation des services publics du secteur
- le désenclavement du pays et la réduction des coûts de transport inter îles et aussi à l'intérieur de chaque île ;
- la réforme foncière

Par ailleurs, la stratégie d'intervention vise à terme, la prise en charge progressive des communautés rurales par elles – mêmes ce qui permettrait au secteur agricole de réduire sa dépendance vis à vis des aides extérieures. les principales préoccupations actuelles de ces communautés sont le crédit rural, la commercialisation, l'approvisionnement, et la formation.

Trois grands axes principaux d'intervention sont prévus dans la LPDA pour augmenter la production agricole:

- 1) Doubler la production agricole au cours des 20 prochaines années pour faire face à la croissance rapide de la population et permettre d'améliorer la sécurité et la diète alimentaire des populations, de maîtriser la balance commerciale en limitant, voire en diminuant l'importation des produits alimentaires. Il est à noter qu'au rythme de croissance du secteur agricole durant ces dix dernières années (2,8%), on ne peut espérer le doublement de la production agricole qu'au bout de 25 ans. La réduction de cette durée dépendra des efforts déployés pour améliorer le système de production actuel.
- 2) Protéger les ressources naturelles, en luttant contre les dégradations et en améliorant les systèmes de production afin qu'ils assurent le renouvellement.

⁶ Cette partie concerne les zones économiques exclusives (royalties, accords de pêche, ... etc)

- 3) Organiser les producteurs au niveau local et promouvoir les organisations professionnelles pour les principales filières.

a) La production vivrière

La culture vivrière est confrontée à deux problèmes majeurs qui sont la baisse de la fertilité des sols et l'absence de législation foncière. Ces facteurs n'offrent aucune garantie aux agriculteurs et ne favorisent, donc, pas le développement des investissements en faveur de la protection du sol et de l'intensification des méthodes culturales. Ce qui fait qu'on assiste actuellement à une diminution continue de la productivité des systèmes vivriers.

L'activité de culture vivrière demeure, pourtant, la première activité avec 60% de la production du secteur agricole.

Principaux produits vivriers importés (en million de Fc)

	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
Riz	1786	1650	2619	5249	3318	3936	3183
Abats, volailles,	988	1222	1370	1665	1459	2309	1721
Sucres	619	587	964	849	814	758	675
Farines	270	344	498	547	726	612	504
Lait	512	419	805	466	544	583	482
Huiles	189	107	358	455	253	305	134
Total	4364	4329	6614	9231	7144	8503	6699

Néanmoins, la production locale demeure insuffisante, dans la mesure où les Comores importent plus de 8 milliards de Fc de produits vivriers (*soit 10% du PIB*).

Pour faire face à l'augmentation continue de la consommation et améliorer la diète alimentaire de la population, l'augmentation de la production passe nécessairement par l'accroissement des rendements des cultures, compte tenu de la faible capacité d'extension des zones cultivées.

En matière vivrier, l'objectif est d'assurer la sécurité alimentaire par l'amélioration de la productivité et la mise en place d'une politique de substitution progressive des produits importés. Il est prévu d'augmenter à moyen terme la productivité des principaux systèmes de production vivrier par le suivi des itinéraires techniques améliorés en utilisant les méthodes biologiques, qui permettront en outre d'assurer une meilleure conservation de la fertilité des sols ; et dans un deuxième temps, pour les producteurs dynamiques, il sera envisagé l'utilisation des produits agro - chimiques encore faiblement utilisés.

Dans le cas des zones dégradées de l'île d'Anjouan, l'amélioration des systèmes de cultures passe impérativement par la protection des sols contre l'érosion. L'expérience déjà acquise montre qu'il est possible de multiplier par cinq à dix le revenu brut à l'hectare en substituant au système traditionnel riz - maïs – ambrevade, un système associé de composé principalemt de tubercules, de bananiers et de petites légumineuses et bénéficiant d'une meilleure gestion de la fertilité.

Il en est de même pour la petite île réputée à forte production agricole (Mohéli), la dégradation du sol est préoccupante et justifie l'accroissement significatif des efforts pour protéger les terres et intensifier les systèmes culturaux.

L'intensification des systèmes de production réalisée au niveau de la parcelle doit s'accompagner, pour être efficace de l'organisation des services de proximité: production et distribution de matériel végétal, distribution des intrants agricoles et du petit outillage et organisation de la commercialisation primaire.

Parallèlement, la recherche appliquée en milieu contrôlé comme en milieu paysan doit se poursuivre avec comme objectif principal d'améliorer les itinéraires techniques, de les adapter aux principales zones agro – écologiques, de tester et sélectionner les variétés performantes, de développer l'utilisation des petites légumineuses, de trouver les améliorations à apporter à la culture du bananier, etc.

Le marché des produits vivriers vers les centres urbains est appelé à se développer. Cette croissance constitue un facteur favorable pour le producteur lui permettant d'augmenter ses revenus et l'incitant à intensifier le système de cultures. Il faudra aussi encourager l'organisation des producteurs pour regrouper l'offre et faciliter l'acheminement et d'autre part inciter le secteur privé à s'intéresser à ces circuits.

Du point de vue de la prospective, il est important de savoir que les agronomes estiment à dix ans le délai pour qu'un projet d'intensification porte ses fruits.

b) La pêche

La production halieutique suffit pour satisfaire la demande locale. Ainsi les importations de poissons congelés deviennent actuellement quasi nulles.

L'introduction de la motorisation a permis aux pêcheurs de s'éloigner en mer et d'aller pêcher dans les hauts fonds qui ne sont pas tous connus ni répertoriés. L'installation de dispositifs de concentration de poisson (DCP) testée récemment avec l'aide du projet pêche a permis d'améliorer la prise par l'étendue du domaine accessible à la pêche artisanale. Le poisson démersal reste cependant peu exploité en raison de l'absence d'équipement et de techniques pour les grandes profondeurs du plateau continental.

La gestion optimale de ressources halieutiques ne peut se faire que dans le cadre d'une connaissance parfaite des informations techniques sur le mouvement des poissons. Ces informations satellitaires sont disponibles dans les centres de recherches de la région (Réunion) et peuvent être accessibles par les pêcheurs sur demande.

Cette gestion doit passer par la décentralisation des responsabilités en direction de communautés des pêcheurs qui ont déjà créé une association à vocation nationale.

L'exploitation des ressources halieutiques restera encore à moyen à terme du domaine artisanal. L'amélioration de la pêche artisanal se fera par la mise en place à la Banque de Développement des Comores (BDC) d'un crédit adapté aux pêcheurs dans le but de soutenir la poursuite de la motorisation et la modernisation des embarcations, la poursuite de l'établissement de DCP et leur appropriation par les communautés de pêcheurs, et l'organisation de l'approvisionnement en intrants.

La pêche industrielle de type thonier n'existe pas encore aux Comores. Il n'y a pas actuellement une structure à même d'entreprendre une activité d'une telle envergure. Ceux qui opèrent actuellement dans la zone économique exclusive sont des holdings étrangers généralement européens. Des droits de pêche sont perçus tous les ans. Toutefois, des contraintes empêchent d'apprécier les déclarations des volumes de captures. Il est bien évidemment que ces royalties perçus sur les holding étrangers sont sous évaluées comparativement au volume de prises de produits halieutiques par ces groupes industriels.

Améliorer les techniques de conservations et de transformations sous glace, de fumage et séchage / salage.

Les pêcheurs utilisent la glace depuis les zones de capture et le poisson est vendu au consommateur sous glace. Les consommateurs acceptent les nouveaux produits fumés, salés-séchés. Vulgariser les techniques de glaçage de poisson auprès des pêcheurs et des marchands de poissons au niveau du marché. Vulgariser les techniques de fumage et séchage / salage.

c) L'élevage

Près de la moitié de la consommation intérieure en abats et volailles est importée de l'extérieur. La production locale est encore loin de satisfaire la demande intérieure.

L'élevage traditionnel des ruminants est limité par la mise en culture croissante des espaces pastoraux. Les actions se concentreront sur le renforcement de l'élevage associé aux systèmes cultureaux existants en introduisant des espèces ligneuses et herbacées, dans le but d'enrayer la diminution progressive du cheptel bovin et de tirer un meilleur parti de l'élevage associé à l'agriculture deviendra ainsi un des facteurs favorisant l'intensification agricole sans dégradation des ressources naturelles.

Le programme d'amélioration de l'élevage s'articule autour de deux axes :

- assurer la contrainte alimentaire, et améliorer les conditions d'élevage (protection sanitaire, gestion des troupeaux, organisation des producteurs)
- introduire du matériel génétique plus performant

La création des zones de production laitière dans les zones les plus favorables (fortement peuplées, marchés de consommation.) permettra de concentrer les actions complémentaires susceptibles d'entraîner des résultats et d'en assurer le suivi : amélioration génétique, développement de la production fourragère, amélioration de l'affouragement, diffusion de méthodes d'élevage plus sédentaires, organisation de la collecte laitière, organisation professionnelle, etc ;

Le développement du petit élevage doit jouer un rôle déterminant dans la couverture des besoins croissants de la population en protéine animale. Ce programme concerne entre autres la cuniculture, l'apiculture et principalement l'aviculture qui se compose de l'aviculture villageoise et de l'aviculture semi-industrielle.

Le développement de l'aviculture semi-industrielle s'appuiera sur l'organisation d'une filière professionnelle capable de maîtriser les différents éléments du processus de production : approvisionnement (poussins, provende), couverture sanitaire et commercialisation.

Il est bien évident que la contrainte majeure au développement du petit élevage étant le coût de production assez élevé, il est sans aucun doute que le développement de ce secteur dépendra des politiques d'abaissement des coûts d'investissement et de production notamment celui de l'électricité.

d) les cultures de rentes

Les trois principaux produits d'exportations : Vanille, Ylang Ylang et Girofle connaissent actuellement un déclin qui compromet sérieusement la balance commerciale. 84% du taux de couverture en 1960, ils ne représentent plus qu'à peine 10% actuellement. La non diversification des exportations fait que malgré ce déclin, ces trois produits représentent toujours 90% des exportations totales. Les cultures de rentes représentaient 31% de la production agricole en 1990, elles ne représentent plus que 15% de la production agricole actuellement.

L'exploitation de ces produits, au niveau du producteur, relève plus de l'agriculture de cueillette que celle d'une exploitation véritable et au niveau des transformateurs les équipements sont rudimentaires et la compétence technique inégale. Il en résulte une baisse de qualité dommageable à

l'image nationale sur les marchés et des difficultés grandissantes face à des concurrents internationaux dont plusieurs nouveaux venus qui bénéficient de coûts de production moins élevés. La stratégie retenue pour la vanille et l'Ylang est de maintenir la position nationale sur les marchés d'exportation en jouant la carte de la qualité, cela implique les actions suivantes :

- introduction du prime de qualité
- aménagement et organisation d'un laboratoire des analyses agréées à la demande et aux frais des exportateurs
- vulgarisation de pratiques culturelles améliorées
- renouvellement des installations de distillation d'ylang avec des équipements améliorés et mieux adaptés au pays
- formation de transformateurs
- renouvellement des plantations d'ylang

La diversification des produits d'exportation est une nécessité pour pouvoir à terme augmenter la contribution de ce sous secteur à la croissance économique. Il ressort des études agronomiques et commerciales plusieurs axes justifiant l'approfondissement des investigations pour déboucher sur des opérations de lancement, il s'agit du poivre, du gingembre, de fruits tropicaux à haute valeur (litchi, rambutan et mangoustan), de plantes médicinales, des légumes à destination des pays de la région. D'autres produits de plantes à parfum (basilic, corbeille d'or, combava et peut être géranium) ont été aussi identifiées mais les études n'ont pas été approfondies.

Le lancement de filières nouvelles sera facilité par l'existence de producteurs et d'opérateurs désireux d'investir. L'émergence de l'initiative sera un des éléments du succès de la diversification.

2) Le Tourisme

Malgré les potentialités dont dispose le pays sur le plan touristique, le tourisme est très peu développé. Un seul complexe hôtelier digne de ce nom existe. Le seul complexe hotelier existant, le Galawa Beach héberge 80 % des touristes venant aux Comores. La part du tourisme dans le PIB est mal connu pour la simple raison qu'elle n'a jamais été évaluée, on l'estime à près de 2%. Très peu si on compare aux autres pays dans la région qui possèdent les mêmes potentialités comme les Seychelles dont le tourisme représente 17% du PIB. La stratégie nationale du développement touristique s'est largement inspirée des recommandations faites dans le rapport de la Banque Mondiale intitulée « Comores, étude sectorielle, tourisme, environnement et infrastructures » de juin 1996. Des propositions ont été faites pour valoriser les potentialités touristiques du pays, dont voici les grandes orientations.

Le patrimoine naturel et culturel des Comores étant considérable, il y a lieu de les valoriser. Ainsi 45 sites d'intérêts touristiques, dont la plupart des sites balnéaires, ont été identifiées : 18 en Grande Comore, 12 à Anjouan et 15 à Mohéli. Le document de stratégie sur le tourisme préconise le développement de l'écotourisme dont le marché est en forte croissance et pour lequel les coûts commerciaux à consentir sont plus faibles.

Le rapport de la Banque Mondiale sur le tourisme prévoit entre autres, une multiplication des recettes nettes en devises par 8 en 2015. Soit de 1,5 milliards actuellement, elles passeront à 11,8 milliards en 2015. Ainsi le tourisme représentera 33% des exportations. Les taxes ainsi générées représenteront plus de 50% des recettes fiscales de l'Etat de 1995.

Le nombre d'emploi direct et indirect passera de 600 actuellement à 2800 en 2015.

Il est bien évident que le développement du tourisme requiert un certain nombre de conditions préalables qui ont trait aux différentes contraintes dégagées dans le chapitre précédent.

3) Le secteur privé (manufacturier, transformation, ..etc)

Actuellement il n'existe pas aux Comores une entreprise industrielle digne de ce nom. L'on peut rapprocher une entreprise spécialisée dans la mise en bouteille du gaz, (GAZ COM) à une entreprise industrielle.

Sinon la quasi totalité des biens manufacturés sont importés même certains produits susceptibles d'être produits sur place comme c'est le cas des menuiseries métalliques de Madagascar, de l'eau minérale de Madagascar pendant qu'il existe à Anjouan des sources.

En 1997, sur 59 principales PME répertoriées aux services des impôts, 13 sont en difficultés (soit 22%) et 19 ont fermé pour n'avoir pas pu survivre (32%). Autrement dit 54% des entreprises ont fermé ou sont en voie de l'être, c'est dire combien est préoccupante la situation actuelle du secteur privé comorien.

Les entreprises industrielles se réduisent à un secteur manufacturier et des services presque inexistant mais maintenues en vie pour la survie quotidienne des propriétaires.

Le développement d'un secteur privé artisanal ou manufacturier léger est une question fondamentale, étant donné les limites à la croissance des autres secteurs qui sont apparues. Il reposent sur plusieurs conditions :

- l'amélioration d'un environnement économique satisfaisant
- des entrepreneurs bien formés
- une réduction des coûts
- Création d'une zone franche

Le coût de l'électricité (110 Fc par Kwh) n'est il pas rédhibitoire pour un grand nombre d'industries ?

Le coût du transport maritime vers ou au départ de la Grande Comore est renchéri considérablement par la nécessité d'immobiliser le navire pendant plusieurs semaines, compte tenu du mode de déchargement archaïque (par boutres).

4) Le commerce

Le commerce est une activité de plus en plus pratiquée par beaucoup d'informels. La rentabilité et le caractère accéléré dans la formation de la valeur ajoutée fait que même des fonctionnaires se lancent dans le commerce.

Les marges commerciales semblent importantes aux Comores. Les prix des produits importés sont deux fois plus cher aux Comores que dans les autres pays de la zone franc.

Le commerce de gros est très concentré entre les mains d'une catégorie infime de population; ainsi, à Anjouan, il n'y a pratiquement que deux importateurs. Il faudrait instaurer une plus grande concurrence au sein du secteur du commerce.

Le problème de commerce pose au développement le problème qui est celui de la rentabilité. Tant qu'il est plus rentable d'entreprendre des activités commerciales , il sera illusoire de penser que les opérateurs puissent investir dans d'autres activités.

B) L'environnement économique des opérateurs

L'objectif de forte croissance à long terme ne peut se produire que dans un environnement économique viable, une stabilité macroéconomique, des réformes structurelles et une stabilité sociale indispensable pour engager le pays dans une voie de croissance durable et de lutte contre la pauvreté. Certaines contraintes bloquant le méritent d'être levée

1) Les Infrastructures

Le caractère insulaire du pays et la forte dépendance de l'économie de l'extérieur nécessite un développement du réseau aéroportuaire et portuaire de chaque île. Pour répondre aux besoins de développement du pays en infrastructure, une stratégie de développement en matière d'Infrastructure est en cours d'élaboration à la Direction Générale des Travaux Publics.

a) Programme Routier

Le réseau routier dans son ensemble couvre 80% des localités. Néanmoins beaucoup de zones de forte production agricole demeurent encore enclavées. L'entretien routier reste une action prioritaire pour la Direction Générale de travaux publics. Deux types d'entretien routier seront assurés :

- L'entretien courant : Il est prévu un financement sur fonds de l'Etat de l'ordre de 3 milliards de Fc pour les 10 prochaines années. Le retard dans le versement de ces fonds compromet sa régularité.
- L'entretien périodique : Les travaux dépendront de la disponibilité des fonds extérieurs de l'IDA (207 Km d'entretien). Un gros projet cofinancé par l'IDA des infrastructures démarra en 2001 d'un montant total de 8 milliards de Fc. Des routes et pistes seront financés par le gouvernement (sur fonds IDA) et les communautés.

Un vaste programme de construction de routes ou pistes neuves doit être entrepris pour désenclaver certains villages et faciliter l'accès à des zones de production. La grande partie du financement proviendra de l'extérieur. Les projets de construction de routes identifiés pour la période 2000 – 2004 est d'un montant de 25 milliards de Fc répartis entre les 3 îles.

b) Programme de transport aérien

Le caractère insulaire du pays nécessite pour son ouverture vers l'extérieur, le développement du transport aérien. Le seul aéroport international risque de ne pas être utilisable par les gros porteurs s'il n'est pas revêtu sous peu. Les aéroports secondaires (trafic inter île) à Anjouan et Mohéli nécessite des réfection dans le sens de mettre en place des dispositifs de sécurité. Pour assurer la desserte internationale, et le trafic aérien inter île, le Programme suivant est prévu de se faire dans les 5 prochaines années :

- Aéroport Hahaya : réfection et agrandissement de la piste
- Aéroport de Ouani (Anjouan) : dispositif de sécurité aérien et terrestre
- Aéroport Bandar Salam : dispositif de sécurité aérien et terrestre
- Aéroport de Moroni – Iconi : Réhabilitation complète

c) Programme de transport maritime

La quasi totalité du commerce extérieur (importation et exportation) se fait par voie maritime. 80% de ces activités de commerce international s'effectue sur le Port de Moroni (capitale) qui n'est pas en eau profonde. Ainsi le déchargement des marchandise par boutres renchérit considérablement les coûts de frets maritimes qui se répercutent sur les prix de vente des produits importés.

Le seul Port en eau profonde se trouve à Anjouan qui à son tour, est en état d'ensablement pour être construit sur un site à contre courants marins (des études d'impacts n'ont pas été réalisées avant). Les travaux prévus par la Direction Générale des Travaux Publics en ce sens dans les 10 prochaines années concernent :

- Dragage du Port de Mutsamudu (Anjouan)
- Agrandissement du Port de Moroni pour créer un terminal passager inter île (ayant déjà un financement de l'Union Européenne sur le 8^{ème} FED)
- Construction de petits ports de pêche dans les principaux villages côtiers
- Favoriser le transport des barges par la construction de petit port de cabotage
- Construction d'un port en eau profonde en Grande Comore.
- Accès maritime à Mohéli : améliorer la sécurité de l'ouvrage existant par la mise en place d'un système de protection adaptée et efficace.

2) Les services Publics (voir contraintes privés, compétitivité)

Certains services publics ne sont pas rendus d'une efficacité escomptée, ce qui engendre des coûts supplémentaires pour les entrepreneurs.

Il s'est avéré que le coût actuellement pratiqué de l'électricité de 110 Fc le Kwh est le double de celui pratiqué à Madagascar. La Comorienne de l'Eau et de l'Electricité (CEE) est une société semi privée ayant le monopole de la production et de la distribution de l'électricité dans les grandes villes du pays. Selon la CEE, il est prévu dans le contrat de concession de la CEE une baisse progressive de l'électricité. Un grand projet d'électrification rurale financé par la Banque Islamique est prévu couvrir les régions rurales de la Grande Comore dans les trois années à venir. Le coût total de l'opération est estimé à ...

La Société Nationale des Postes et Télécommunications (SNPT) prévoit de couvrir l'ensemble du territoire des liaisons téléphoniques dans les 5 ans à venir. La mise en place prochainement des téléphones mobiles résoudra en partie les problèmes de liaison téléphonique à distance.

Le code des investissements actuellement en vigueur est jugé bon par bon nombre d'opérateurs, seulement elle n'est pas appliquée car pas suffisamment connu par tous, à commencer par certains administrateurs.

Compétitivité: Compte tenu de la petite taille de notre économie, les prix des biens échangeables sont directement liés aux prix des biens analogues sur le marché intérieurs. Pour gagner la compétitivité sur les prix, il faut alors que les prix intérieurs soient inférieurs aux prix des biens importés et des prix des biens exportés. Les facteurs de production dans les secteurs potentiels (agriculture, tourisme, transformations,..) sont importés. Pour améliorer la compétitivité à moyen terme, les mesures suivantes devront être prises à moyen terme par le gouvernement :

- i) atténuer la pression exercée par la demande sur les prix intérieurs
- ii) réduire la charge de l'impôt pesant sur les facteurs de production nécessaire au développement économique
- iii) adopter des mesures pour accroître la productivité

Epargne : La situation de l'épargne (privée et publique) est passée d'une valeur négative (-5,4% du PIB en 1991 à 2,8% en 1995. Le financement des investissements est assuré par de fonds extérieurs. Dans un monde où les ressources extérieures sont de plus en plus sollicitées et se font de plus en plus rare, il est essentiel que les Comores accroissent leur épargne afin d'augmenter leur propre contribution au développement. Une croissance réelle des instruments et mesures d'incitations pour mobiliser l'épargne locale et extérieure (diaspora) par des mesures visant à limiter les dépenses de consommations ostentatoires (grand mariage) et autre gaspillage. Ainsi des caisses d'épargnes locales (SANDUK et MECK) sont réparties dans les villages pour collecter les ressources rurales et assurer les transferts de fonds de la diaspora aux Comores. Une politique en vue d'orienter les épargnants vers des investissements plus productifs est en étude.

L'administration est lourde ; loin de faciliter les démarches des entrepreneurs constitue un frein au développement des activités. Pour remédier à cette lourdeur administrative et afin de faciliter et d'encourager les opérateurs à investir, il est prévu de mettre en place une structure semi étatique chargée d'orienter, d'informer et de faciliter les entrepreneurs.

3) Stabilité macroéconomique

Une stratégie de développement économique nécessite un environnement macroéconomique stable. C'est pourquoi un certain nombre de politiques sont indispensables. Déjà initié dans les années 1991 à 1994, quand les Comores étaient sous Politique d'Ajustement Structurel, certaines mesures de nature macro économique sont encore valides :

En matière de Politique budgétaire, l'objectif principal est de réduire le déficit primaire à un niveau acceptable de 2% du PIB (taux prévisionnel de croissance économique).

C) L'environnement institutionnel et social

1) Bonne gouvernance et environnement juridique

Les textes et structures existent (codes des investissements, journal officiel, tribunal de commerce...). Ce qui fait défaut c'est l'application de la loi et non la loi elle-même. Il est difficile dans le contexte juridique actuel d'attirer des investisseurs surtout extérieurs. Les investisseurs ne viendront installer des projets durables sans que ne soit établi au préalable un climat de confiance dans l'impartialité et l'efficacité de la justice.

La réforme du système judiciaire prévoit pour son efficacité la formation du personnel judiciaire. Grâce au financement de la Banque Mondiale, 11 nouveaux magistrats ont été formés et un plan de formation d'avocats est en cours étant donné qu'actuellement il n'y a sur place que deux avocats formés. La seule Prison existante sur la capitale est en état de délabrement, il est prévu sa réfection et la construction des nouveaux locaux sous réserve de trouver du financement. Il est prévu aussi la formation et le renforcement des agents pénitentiaires

Actuellement, la seule Banque privée des Comores (BIC) ne reconnaît comme garantie que la caution solidaire consentie par les fonctionnaires. Si on se réfère aux salaires des fonctionnaires comoriens, on déduit aisément que ces cautions ne sont pas de nature à garantir des investissements de taille. La recherche d'une garantie réelle autre que la caution solidaire est une impérieuse.

2) Intégration de la femme

Les femmes comoriennes qui représentent 51% de la population doivent participer activement et d'une façon plus productive aux activités économiques. C'est ainsi que dans la politique d'action féminine, l'accent est mis sur la formation féminine et le nivelingement de l'enseignement primaire de base pour les deux sexes. Les projets intervenant dans les milieux ruraux ont comme objectif de valoriser les activités génératrices de revenus, c'est ainsi que certaines activités féminines de transformations de produits agricoles (comme la confiture) seront valorisées.

3) Ressources humaines ou formation

L'abondance de la main d'œuvre sans activité est un des défis à relever par les stratégies en développement. L'un des problèmes préoccupants actuellement est cette main d'œuvre au chômage. Aucun chiffre exact, mais on estime le chômage à près de 30% de la population active, en grande partie des jeunes déscolarisés ou même des diplômés. C'est dire combien est important de mener une stratégie en vue de valoriser les ressources humaines. L'amélioration des services

d'enseignement et de formation professionnelle offerts à la population n'entraînera pas seulement à une amélioration du bien être individuel, mais va contribuer à accroître la productivité de la main d'œuvre et facilitera la diversification de l'économie, vers de nouveaux secteurs et activités. En améliorant sa compétitivité par une qualification de la main d'œuvre, l'économie comorienne sera à même de tirer des gains de l'exportation, ce qui constitue pour elle la principale source de dynamisme vu l'étroitesse du marché intérieur.

4) Pression démographique

Des études en cours par la Direction Générale du plan (Département population) permettront d'identifier les axes stratégiques pour une politique en matière de population. Il est bien évident que pour assurer une croissance rapide des revenus par tête, il faut songer à diminuer le rythme actuel de croissance de la population (2,7%). Parmi les facteurs prédéterminés qui pourraient contribuer à une amorce de la croissance de la population on peut citer : l'éducation des femmes et l'emploi de celles ci.